



## Transformateur électrique ERDF

Par **fabien77169**, le **12/02/2014** à **14:09**

Bonjour,

Je suis propriétaire depuis 3 ans. La rue perpendiculaire à la mienne est en travaux car de nombreuses maisons vont être en construction. Je viens d'apprendre qu'ERDF est en train de coller un transformateur électrique à ma façade de maison donnant directement dans mon salon et en dessous de la chambre de mes 2 filles de 5 mois et 3 ans. Ma question est de savoir si ERDF a le droit de le poser aussi près de ma façade au vue des nuisances sonores et magnétique que ce type d'installation procure ?

J'ai lu que ces ondes étaient néfaste pour la santé ( cancer, migraine et autre..)

Merci

Par **youris**, le **12/02/2014** à **18:20**

bjr,

je suppose que erdf a les autorisations d'urbanisme nécessaires;

il existe des milliers de transformateurs installés y compris dans des immeubles;

il vous faudra prouver les nuisances que vous invoquez en particulier en matières d'ondes;

je suis persuadé que le téléphone portable que vous portez à votre oreille (près du cerveau) plusieurs fois par jour, ou les liaisons wi-fi ou radios sont plus nuisibles à la santé qu'un transformateurs d'électricité;

cdt